

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE  
CANTON DU LUDE  
COMMUNE DU LUDE

Convocation du 27 mars 2026.

Publication du 27 avril 2026.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
N°2026\_071

Séance du 03 avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 03 avril à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Dissé-sous-le-Lude, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

**Présents :**

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, M. Jordan AUCLAIRE, Mme Myriam LEROUX, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, M. Patrice OGER, M. Pascal MONNIER, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGUES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Rachel AMATO, Mme Annie TILLY, Mme Brigitte ROGER-DUBLY, M. Christophe NOURRY, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, M. Antoine de NICOLAY, Mme Ophélie LEBOUIL, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Jean LE GALLET, M. Flavien BEAUCÉ.

**Absent excusé :**

Mme Monika BRETON donne pouvoir à Mme Sonia POTTIER.

**Secrétaire de séance :** Mme Sandra COGNÉ.

**Membres :**

En exercice	:	29
Présents	:	28
Votants	:	29

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

**RAPPORTEUR :** Monsieur René de NICOLAY, maire.

La Commission d'Appel d'Offres est l'organe chargé d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée (marchés supérieurs à 216 000€ H.T. pour les fournitures et services et les marchés supérieurs à 5 404 000€ H.T. pour les marchés de travaux.

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants ou un établissement public, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante.

Considérant qu'il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat ;  
Le conseil municipal décide de procéder, au vote à main levée, à l'élection des membres devant composer la Commission d'Appel d'Offres.

La liste déposée est la suivante :

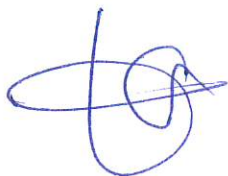
Membres titulaires		Membres suppléants	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
TRICOT	Jean-Paul	ISRAEL-ALEXANDRE	Franck
MONNIER	Pascal	PAPIN	Martine
NÉRON	Michel	BRETON	Monika
LE BIEZ	Hélène	POTTIER	Sonia
AMATO	Rachel	DUFRENE	Nicolas

Le Conseil municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité**, approuve la composition de la commission d'Appel d'offres suivante :

Membres titulaires		Membres suppléants	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
TRICOT	Jean-Paul	ISRAEL-ALEXANDRE	Franck
MONNIER	Pascal	PAPIN	Martine
NÉRON	Michel	BRETON	Monika
LE BIEZ	Hélène	POTTIER	Sonia
AMATO	Rachel	DUFRENE	Nicolas

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Préfecture le 27 avril 2026.

Le Secrétaire  
Mme Sandra COGNÉ



Le Maire,  
M. René de NICOLAÏ

